

AEP/AS  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 76-188 du 13 Août 1976

portant rattachement de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education au Ministère de l'Enseignement du Premier Degré.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education est rattaché au Ministère de l'Enseignement du Premier Degré.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 13 Août 1976

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4  
MEPD 8 INERE 8 Ministères 14  
SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6  
IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.5  
DB-DCF-Solde 3 Trésor 4 DI 4  
UNB 4 JORPB 1